

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion  
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Avril à juin

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs		Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Voix	Données			
Rogers sans fil	Téléphone cellulaire	22				607,20 \$
	Clé cellulaire					0,00 \$
	Point d'accès		11			626,06 \$
	Tablette		15			735,47 \$
	Téléphone intelligent	102	102		2 501,73 \$	9 470,77 \$
Telus	Téléphone cellulaire	15				335,25 \$
	Clé cellulaire		8			496,80 \$
	Point d'accès		5			252,00 \$
	Tablette		1			165,42 \$
	Téléphone intelligent	30	30		699,22 \$	3 337,25 \$
Divers (Apple Store, SOS Phone, CSPQ)					3 045,00 \$	3 045,00 \$

### Information complémentaire

Les données proviennent du Centre de services partagés du Québec.

1. Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.
2. Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou en réserve.
3. Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.